

institutions européennes et droit constitutionnel

Par **Aydin**, le **06/01/2009** à **20:06**

Bonjour

Je suis en 2e année et j'ai pas mal de sujets sur les institutions européennes à préparer dont au moins 3 où j'ai vite atteint les limites de mon incompetence.

Le traité de maastricht constitue-t-il une charte constitutionnelle?

L'europe à géométrie variable? (question à traiter du point de vue de l'idée européenne, je pense, sans quoi il serait insoluble)

Faut-il réformer le système institutionnel de l'UE?

Bien sûr, je ne vous demande pas de traiter ces sujets à ma place. Si vous pouviez m'indiquer quelques liens où des réflexions autour de ces thèmes sont abordées, ou quelques idées pour orienter mes recherches...

Merci d'avance

Par **Elenita**, le **06/01/2009** à **20:37**

3 sujets qui posent pas mal de pistes de réflexion.

Je t'avance quelques pistes, qui seront sûrement complétées par d'autres et par tes recherches personnelles.

1er sujet = étudier le contenu et la portée du traité de Maastricht.
comparer par rapport à la conception de charte constitutionnelle.

2ème sujet = traiter de l'idéologie européenne et de son évolution ainsi que de son champ d'application (au fil des élargissements qu'a connus l'union européenne) depuis 1957 + évoquer l'impact des élargissements.
parler des pbs que poserait ou non l'entrée de certains Etats.

3ème sujet = expliquer quelles sont les institutions européennes actuelles, leur modes de fonctionnement ainsi que leurs faiblesses.

Mettre en évidence les propositions en cours et en formuler d'autres.

Ce ne sont que des pistes, reste à les creuser!

Bon courage!

Par **kaptainkarott**, le **08/01/2009** à **22:15**

sur le premier j'irai voir ce qu'a écrit Olivier Beaud dans la RFDA sur la nature de l'Union. Il interprète le traité de Maastricht comme un acte du pouvoir constituant.